



federactu

Feder à l'international

un savoir-faire reconnu



Commercialisons
ensemble
le fruit de notre travail
d'éleveurs



AXEREAAL



- ➔ Dossier..... p. 3 à p. 6
Les échanges de bovins vivants : confrontés aux nouveaux exportateurs
- ➔ PAC..... p. 7
Programmes Opérationnels
- ➔ Tendances des marchés en ovin..... p. 8
Les cours battent encore des records en ce début d'année
- ➔ Tendances des marchés en bovin..... p. 9
Prix soutenus par la demande en VBF
- ➔ Sanitaire..... p. 10
Nouvelle loi de santé animale et export d'animaux
- ➔ Filière qualité..... p. 12
L'AOP Boeuf de Charolles attire les élèves de Gueugnon
- ➔ Portraits de salariés..... p. 13
Isabelle DUTRION
- ➔ Portraits de salariés..... p. 14
Yves Jehanno
- ➔ Conduite d'élevage..... p. 16 à 17
Etre autonome sur son exploitation... c'est possible !
- ➔ GIEE Rix..... p. 18
Une ferme au service des éleveurs
- ➔ Boucheries Feder..... p. 19
2 nouveaux points de vente en conventionnel
- ➔ Environnement..... p. 20
Et demain, le loup...
- ➔ Installation ovine en Auvergne..... p. 21
Intallation de jeunes passionnés, un projet mûre et réfléchi
- ➔ VRAC..... p. 22
Retour du Challenge agri Feder en photos
- ➔ A savoir..... p. 23
Brèves



www.feder.coop

SITES BOVINS

Molaise - BP 17 - 71120 CHAROLLES	Tél. 03 85 24 25 50
4, rue de Brest - 71300 MONTCEAU-LES-MINES	Tél. 03 85 69 03 00
La Bussière - RN 151 - 58500 RIX	Tél. 03 86 27 01 89
Route de Mazagran - 08400 GRIVY LOISY	Tél. 03 24 71 07 07
Les Crégnards - 03500 ST POURCAIN-SUR-SIOULE.....	Tél. 04 70 45 38 69
Le Moulin de la Perche - Taisey - 71100 SAINT-REMY.....	Tél. 03 85 48 51 98

SITES BOVINS ET OVINS

Rue de l'Oze - 21150 VENAREY-LES-LAUMES.....	Tél. 03 80 89 59 00
Chemin de la plaine - 63360 GERZAT	Tél. 04 73 15 23 40
Les Chaumas - 03430 VILLEFRANCHE-D'ALLIER.....	Tél. 04 70 07 46 05

SITES OVINS

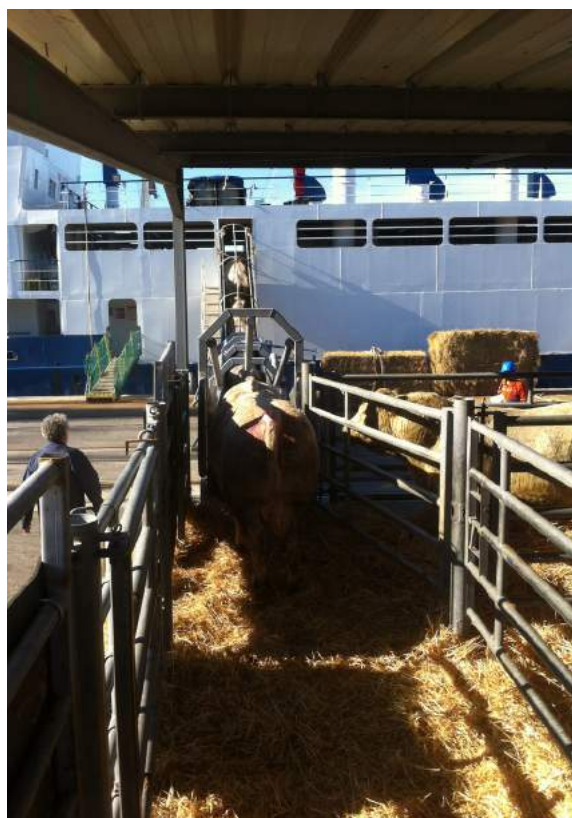
Recuange - 71320 LA BOULAYE	Tél. 03 85 79 40 06
Le Bourg - 43100 SAINT-BEAUZIRE	Tél. 04 71 76 80 81

Directeurs de la publication : Bertrand LABOISSE & Yves LARGY

Directeurs de la publication : Bertrand LABOISSE & Yves LARGY

Conception & réalisation revue : Christophe FOUILLAND, Matthieu PRIN
Marie TORNERO, assistante communication

Crédits photos : remerciements à Bruno MADET, Virginie TEMPERE, Laurianne LABOUESSE, Marine CHARBONNIER, Laure OGER, Delphine BUISSON, Pixabay



Rejoignez-nous sur

PLUS www.feder.coop



Coopérative Feder et COOP Amour



Les échanges de bovins vivants : confrontés aux nouveaux exportateurs

C'est indéniablement un des leviers de la valorisation des bovins, l'export concerne de nombreuses catégories, de nombreuses destinations et la majorité des exploitations d'élevage des adhérents de Feder Elevage. Que ce soit les jeunes animaux, laitons et broutards ou les animaux plus âgés tels que taurillons pour l'abattage ou les génisses laitières destinées à la reproduction, les expéditions vers les différents clients européens ou non, sont vitales pour l'équilibre de la filière.

La France n'est pas seule à exporter des bovins, selon les catégories, les destinations, la concurrence est parfois rude avec nos voisins. C'est l'occasion de faire un petit tour d'horizon des échanges d'animaux vifs pour comprendre les enjeux et les défis de demain, c'est aussi le moyen de comprendre l'adaptation de nos voisins à l'ouverture des pays tiers.

L'Espagne, l'autre pays du broutard



Ce pays a vu sa filière bovine considérablement évoluer au cours des deux dernières décennies. Avec près de 2 millions de vaches allaitantes, la production du million de broutards espagnols s'est orientée quasi exclusivement vers l'export. Il faut rappeler que l'Espagne s'est fait une spécialité de l'export dans le domaine agricole. Fruits, légumes, viande porcine, bovins vivants sont des piliers de la balance commerciale excédentaire.

C'est surtout son adaptation aux nouvelles attentes des clients qu'il faut souligner. La production de broutards espagnols s'est spécialisée avec un seul objectif : être prêts à vendre de 300 à 700 kg ! Que ce soit avec les animaux nés sur place ou avec les broutards importés majoritairement de France.

Pour arriver à ce résultat, la région de l'Aragon (autour d'Huesca) à la Catalogne (autour de Lerida) s'est spécialisée dans la préparation de broutards et laitonnés.

Après les avoir achetés entre 250 et 300 kg, les animaux sont rassemblés dans des exploitations dédiées. Vaccinés, allotés par poids, ils sont démarrés avec une alimentation à base de paille et aliment sec en poudre. Un mélange farineux de maïs grain (de 50 à 60 %), céréale (blé, orge ou triticale à hauteur de 20 à 30 %), de tourteau (soja ou tournesol) et huile de palme. L'allotement par unité de camion dans des bâtiments de semi plein air est aussi l'occasion de vacciner les animaux contre les principales maladies pulmonaires.

Le statut indemne FCO du pays permet l'accès à tous les marchés du pourtour méditerranéen. Cet avantage majeur a permis pendant longtemps à l'Espagne, de fournir la Turquie. Les derniers mois ont vu la tendance s'inverser. Le Maroc est ainsi devenu une destination privilégiée, avec un cahier des charges imposant une limite de poids à 350 kg et une proximité limitant les coûts logistiques, la destination est à l'Espagne ce que l'Italie est à la France ; un partenaire plus qu'un client.

Le Maroc est à l'Espagne, ce que l'Italie est à la France

La région de la Castille (autour de Tolède) s'est spécialisée dans la production de Jeunes Bovins. Qu'ils soient d'origine espagnole ou française, la production est largement destinée à l'export avec des animaux de 600 kg et plus. Libye, Algérie, Liban sont friands de ces bovins, gras et finis dès 600 kg, grâce à

une alimentation similaire dans toutes les exploitations, de 250 kg à l'abattage ou l'expédition à l'export.

C'est ainsi que les animaux sont embarqués des ports de Tarragone ou Carthagène pour les nombreuses destinations permises par une réglementation sanitaire plus souple que nos règles françaises. La péninsule s'est même spécialisée dans les ersatz des races françaises. Croisés sur leurs passeports, les animaux sont vendus comme limousins, charolais ou aubrac selon leur apparence.



Exportations d'Espagne (têtes)
Total bovins vivants, toutes catégories
(inclus reproducteurs, veaux)

	Cumul janvier à décembre 2019 (têtes)	Cumul janvier à décembre 2020 (têtes)	Evolution (%)	Part de marché 2019 (%)	Part de marché 2020 (%)
Monde	255 940	1 310 913		100	100
UE27	64 209	1 114 414		25	85
BELGIQUE	5 845	972 755		2	74
PORTUGAL	26 866	65 563	144,0	10	5
ALLEMAGNE	1 286	42 736		0	3
ITALIE	25 583	27 756	8,5	10	2
FRANCE	4 060	3 777	-7	1	0
TIERS	191 731	196 499	2,5	74	14
LYBIE	51 521	54 011	4,8	20	4
LIBAN	53 866	46 789	-13,1	21	3
MAROC	45 483	32 025	-29,6	17	2
ALGERIE	25 011	21 815	-12,8	9	1
TURQUIE	14 717	18 878	28,3	5	1
ARABIE SAOUDITE		9 228			0
JORDANIE		5 220			0
MELILLA	1 108	4 181	277,3	0	0
TUNISIE		2 242			0

FranceAgriMer d'après Eurostat



La conquête de l'Est

C'est aussi avec des broutards légers que les anciens pays du bloc soviétique se sont mis à exporter broutards, laitones ou jeunes bovins vers les pays du sud. Indemne de FCO, la Turquie s'approvisionne encore régulièrement dans ces pays : Pays Baltes, Roumanie, Bulgarie, Hongrie ou Tchéquie. Souvent croisés Angus ou issus de croisement du cheptel laitier, ces animaux sont des concurrents prix redoutables sur les pays du Maghreb. La République Tchèque notamment, expédie des taurillons Simmental de qualité, gras, jeune et bien finis qui sont appréciés par les clients libyens ou libanais.

C'est aussi ce pays qui vient concurrencer la génisse française sur les marchés algérien, égyptien ou tunisien avec des génisses Simmental ou Holstein bien préparées, car conditionnées en grands centres de quarantaine où l'unité bateau est de mise... Un sanitaire homogène, et une facilité de travail pour les clients qui voient leurs lots préparés en un seul lieu ; rassurant pour eux.



Allemagne et Pays-Bas, les saxons en Orient

Si pour les mâles, la France et l'Espagne se taillent la part du lion, pour les femelles laitières, nos voisins du nord de l'Europe sont les principaux pourvoyeurs de génisses de renouvellement. Les hollandais se sont spécialisés sur des animaux à fort potentiel génétique et leur situation géographique les place en pôle position pour fournir les pays du Nord et de l'Est de l'Europe. Les allemands et leur dynamisme commercial leur permet de toucher également les pays d'Asie centrale où la qualité de leur cheptel est très appréciée. Azerbaïdjan, Kazakhstan, Ouzbékistan sont des destinations en devenir où la diplomatie de nos voisins y est également très présente. Les machines-outils y sont promues, au même titre que la production agricole.

Le basculement vert de ces états tend à limiter le flux d'animaux vivants, et au même titre que la Nouvelle Zélande, la limitation du déplacement d'animaux vivants semble prendre de plus en plus de place dans les décisions étatiques. L'opportunité pour notre pays sera réelle si nous n'empruntons pas le même chemin... Les règles de bien-être animal sont établies de manière à transporter un animal avec bienveillance et sans souffrance, le zéro déplacement ne doit pas devenir la nouvelle norme !

Pour Eurofeder, le défi d'expédier des animaux, mâles ou femelles, c'est s'adapter aux demandes sanitaires des pays destinataires. Retenons que pour avoir accès à ces marchés, la vaccination FCO doit dater de plus de 60 jours après le rappel. L'Italie et l'Espagne resteront encore la destination de plus de 90% des jeunes animaux exportés, mais l'intérêt primordial de pouvoir envoyer nos animaux sur d'autres destinations est de conserver une porte de sortie, un équilibre vital pour nos filères. Cet équilibre sera aussi la force de proposer différentes races, et une gamme de poids étendue pour répondre aux différentes contraintes, généralement inhérentes aux cahiers des charges des pays réceptionnaires.

son avis nous intéresse...



Bertrand Labois
Président de Feder
Éleveur à Sauvagny (03)

"Malgré les marchés à l'export très affectés par la pandémie (tourisme, restauration), Eurofeder a su rester très actif sur la scène internationale. Nous sommes déterminés à rechercher de nouveaux marchés à l'export pour la création de valeur".

Programmes opérationnels : un outil pour structurer les filières bovines et ovines ?

Les programmes opérationnels initiés dans la PAC actuelle, sur les filières fruits et légumes, peuvent permettre aux éleveurs adhérents à une OP, de bénéficier de crédits complémentaires lors de la mise en place de la prochaines PAC 2023.

Les coopératives de la filière viande bovine, via la fédération nationale La Coopération Agricole, ont pris position pour le déploiement de ces dispositifs pour la prochaine PAC 2023.

Quel est l'objectif des programmes opérationnels ?

Pour les filières bovines et ovines, les programmes opérationnels représentent un levier puissant pour pallier le déficit de structuration de leurs marchés, et viser ainsi à passer d'une organisation dite « en flux poussé » à une organisation en « flux tiré », c'est-à-dire via des débouchés contractualisés.

Les actions portent notamment sur les domaines suivants :

- La planification de la production
- Le développement de marché
- L'amélioration ou le maintien de la qualité des produits
- La prévention et la gestion de crise
- L'environnement
- La recherche et expérimentation
- La formation professionnelle et l'accès au conseil

Qu'est-ce qu'un programme opérationnel ?

Le programme opérationnel est un projet de la coopérative, adapté à ses contraintes territoriales et à ses marchés.

Si le pays décide de mettre en place les programmes opérationnels sur les filières bovines et ovines, les OP pourront déposer un programme opérationnel pour accompagner leurs adhérents dans une démarche visant à structurer un marché. A titre d'exemple, pour la filière bovine, l'enveloppe mobilisable serait de 130 millions d'euros, complétée par la même somme investie par les coopératives.

Quelles actions concrètes pour nos filières et les éleveurs ?

On peut envisager des actions visant le développement des marchés pour capter de la valeur ajoutée en renforçant les mesures de contractualisation, sur le modèle de ce qui est initiée pour les filières label rouge. Les actions de planification et de fluidité de l'information entre amont et aval sont également mises en avant. De même l'accompagnement d'une stratégie de réponse aux attentes sociétales (bien-être animal, environnement...) et la mise en place de solutions d'anticipation et de gestion de crise pourraient être déployées.

Toutefois pour qu'une coopérative puisse prétendre à ces programmes opérationnels, elle doit être en mesure de garantir que les règles d'apport par les associés coopérateurs sont bien respectées. Un travail de pédagogie devra par conséquent être conduit dans nos structures pour améliorer le respect des taux d'apport.

Quelles échéances ?

Les Etats doivent se positionner avant fin Juin 2021 sur les filières qui seront concernées par ces programmes opérationnels.



son avis nous intéresse...



Yves Largy
Président de Feder Elevage
Éleveur à Curgy (71)

" Au vu de l'évolution de la nouvelle PAC qui nous interpelle, le conseil d'administration a décidé d'accompagner les programmes opérationnels. Il nous semble qu'en terme d'organisation, de planification et de structuration du marché, ce dispositif peut bénéficier à nos adhérents ".



Les cours battent encore des records en ce début d'année

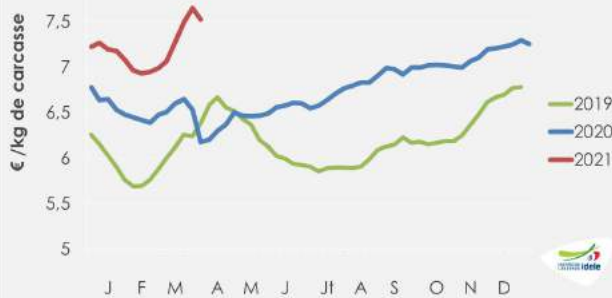
La cotation de ce début d'année 2021 reste élevée atteignant des sommets encore jamais atteints à cette période.



Cotation de l'agneau français

Prix Moyen Pondéré des régions

g Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer



L'année 2020 s'est terminée avec des cours élevés au quatrième trimestre en raison notamment à une faible offre française, ainsi que des importations moindres et chères. Par ailleurs, les achats des français, très actifs depuis novembre dernier, ont soutenu la cotation.

Dans cette même dynamique, l'année 2021 a débuté avec des prix de marché plus élevés que l'année dernière (environ 40cts/kg, en fonction des catégories et démarches qualité).

Ce phénomène s'est même accentué sur la période pascale avec une différence de plus de 1.30€/kg entre Pâques 2020 et 2021. Ces prix soutenus sont en partie dus à un effet de marché grâce notamment à une consommation active des français, une offre mondiale en recul et le Brexit qui complique les importations. Enfin, le Ramadan est venu également booster la demande et ainsi maintenir des prix élevés à la production.

Achats de viande d'agneau en distribution

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer, d'après Kantar



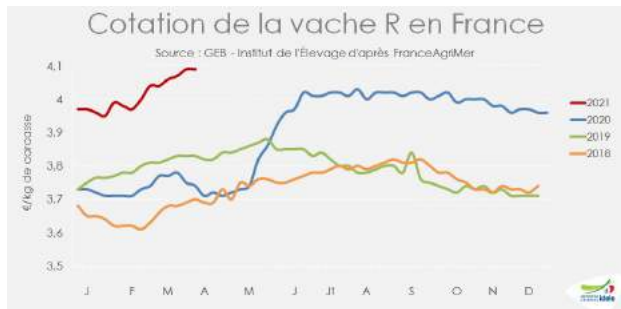
La sortie massive de Lacaune souvent redoutée en début d'année n'a donc pas influencé négativement le marché, d'autant plus que les prix de ces agneaux étaient également élevés. Au contraire, elle a même eu tendance à dynamiser les abattages.

La crise du Covid reste en toile de fond et, malgré les confinements et quelques désorganisations du marché, n'influe pas sur les cours. Elle a même tendance, parfois, à dynamiser les ventes. En effet, le couvre-feu et toutes les restrictions sanitaires similaires ont un effet positif sur la consommation l'agneau : les Français cuisinent davantage et semblent plus enclins à diversifier leurs achats.

Les cours fin avril – début mai restent donc assez élevés par rapport à l'année dernière, avec toutefois un léger ralentissement de la consommation après Pâques et donc une légère baisse de prix. Des disparités sont toutefois à noter entre les zones rustiques et herbagères. En effet, les sorties d'agneaux en zone herbagère commencent à être plus importantes et influencent le cours de ces agneaux. Cependant, la sortie du confinement, les ponts, les rassemblements familiaux, et le retour des beaux jours laissent présager un regain de consommation sur les mois à venir.

Prix soutenus par la demande en VBF

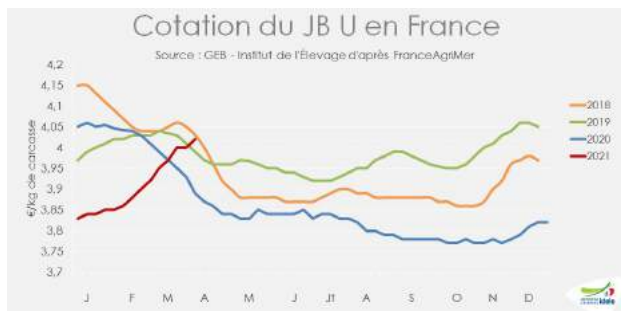
La forte demande pour la viande française soutient les prix des vaches. Les cours des JB se redressent grâce aux ventes vers l'Allemagne.



La vache R à 4,09 €/kg entrée abattoir

La demande toujours très forte pour la viande française continue de doper les prix des femelles. En semaine 14, la vache R cotait 4,09 €/kg entrée abattoir (+9% /2020 et +7% /2019), la vache O 3,18 €/kg (+8% /2020 ; = /2019) et la vache P 2,98 (+11% /2020 et +5% /2019).

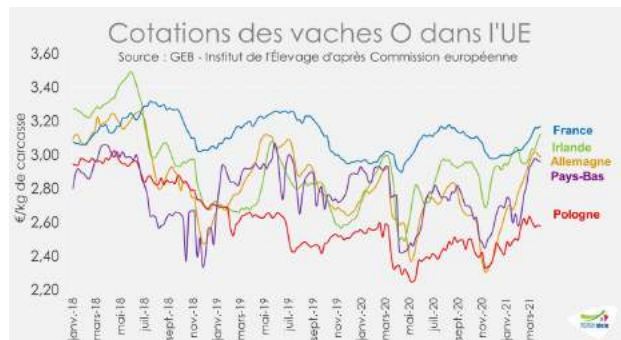
Avec la fermeture des restaurants depuis novembre et des cantines scolaires depuis le 5 avril, les Français prennent l'essentiel de leurs repas à domicile. Les ventes de viande dans les circuits de détail, où la viande française est privilégiée, restent donc particulièrement dynamiques.



Les cours des JB sont remontés au-dessus du niveau de 2019

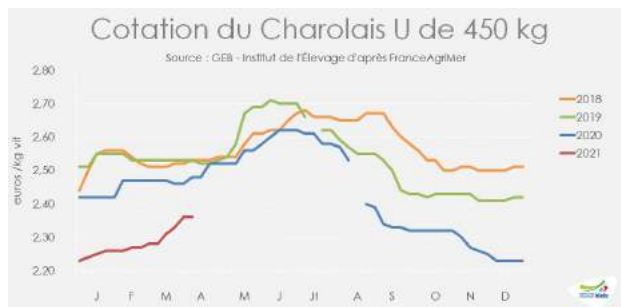
Le dynamisme des ventes vers l'Allemagne, où l'offre est en retrait et la demande forte tire les prix français à la hausse. Les cours des JB U et R ont gagné 25 centimes en 4 semaines, pour atteindre 4,02 €/kg entrée abattoir pour le JB U (+3% /2020 et +1% /2019) et 3,84 €/kg pour le JB R (+4% /2020 et +1% /2019).

Les abattages de JB de type viande sur les 4 semaines s10 à s13 ont été légèrement supérieurs en 2021 à ceux de 2020 (+1%). Ces jeunes bovins étaient en moyenne âgés de 19 mois et 10 jours, soit 4 jours de moins qu'il y a un an, signe que le marché reste fluide... pour l'instant.



Viandes bovines « Femelles en Europe »

L'offre globalement limitée continue de soutenir la hausse saisonnière des cours des vaches de réforme en Europe. Les restrictions autour de la restauration soutiennent toujours les ventes au détail, notamment pour l'haché et les autres transformations.



Marché du brotard

Les prix des brotards mâles ont entamé une hausse marquée depuis début mars, mais l'écart reste encore très important avec les cotations des années précédentes. L'offre plus modeste en cette saison ainsi que des envois de brotards vers les pays tiers ont soutenu les prix. Les cours des femelles, toujours très demandées, sont restés fermes.



L'évolution du prix des Matières Premières

Le renchérissement important du prix des matières premières nécessaires à l'engraissement des brotards en taurillons risque de mettre à mal les équilibres financiers des engraisseurs et naisseurs engraisseurs et de limiter une possible revalorisation du prix des brotards que l'on pouvait attendre au vu de la remontée du prix du JB.

Nouvelle loi de santé animale et export d'animaux - LSA

son avis nous intéresse...

La LSA qu'est-ce que c'est ?

La nouvelle Loi de Santé Animale (LSA) est entrée en vigueur le 21 avril 2021. Elle a plusieurs objectifs :

- Une meilleure clarification des responsabilités des opérateurs, des vétérinaires, des laboratoires, et des autorités compétentes dans la gestion des maladies.
- De nouveaux objectifs dans la gestion et l'éradication des maladies animales transmissibles, et une meilleure maîtrise des règles de biosécurité.
- Plus de fluidité dans le commerce entre états membres, tout en garantissant un maximum de sécurité sanitaire des cheptels



Michel FENEON
Directeur Administratif
et Financier de EUROFEDER

« La LSA qui est applicable depuis le 21 Avril 2021 a un impact non négligeable sur le plan des échanges intra-communautaires par rapport à la FCO. En effet, malgré les récents accords bilatéraux passés avec l'Espagne et l'Italie, nos deux plus gros clients, l'élément nouveau est qu'il faudra désormais vacciner aussi les broutards pour l'Espagne en 4 et 8. Une harmonisation des ces deux accords bilatéraux aurait été souhaitable afin de simplifier les échanges. Aussi, nous recommandons plutôt cette vaccination systématique en 4 et 8, ce qui permet d'augmenter les débouchés sur l'export à condition bien sûr que le stock de vaccins bivalents soit relativement suffisant.

Concernant les échanges avec les autres pays européens, il sera exigé une vaccination 4 et 8 suivi d'un délai de 60 jours.

D'autres contraintes seront imposées par la LSA pour les exportateurs concernant les litières accumulées dans les centres, les notifications des mouvements, la certification sanitaire ...

Il est seulement dommage que Bruxelles n'ait pas accepté un report de la date d'application qui avait pourtant été demandée par une majeure partie des pays membres, ce qui nous aurait permis de mieux nous préparer à cette nouvelle loi.»

Cas spécifique de la FCO

A la suite d'accords bilatéraux entre la France et l'Espagne d'un côté et, la France et l'Italie d'autre part, une période transitoire de 6 mois a été trouvée. Elle permet d'alléger temporairement les conditions d'export prévues par la LSA vers ces deux pays.

Vers l'Espagne

- L'export des animaux de moins de 70 jours reste possible sous condition de désinsectisation, 14 jours et PCR.
- L'export des animaux de plus de 70 jours reste possible sous condition de vaccination 4 et 8 avec un délai de 10 jours (et non de 60 jours).

Vers l'Italie

- L'export des animaux de moins de 90 jours reste possible sous condition de désinsectisation 14 jours et PCR.
- L'export des animaux de plus de 90 jours sera possible sous condition de vaccination BTV 8 avec délai de 7 jours.
- Les délais après vaccination courent après la deuxième injection de primo vaccination.

PLUS

Docteur Tawfik GAUDI, Vétérinaire conseil Feder

LA TIQUE ENNEMIE DES BOVINS

GP/FR/BUT/02.18/0001



NE LES LAISSEZ PAS S'ÉTENDRE

Comme les mouches, les tiques prolifèrent rapidement dès le printemps et transmettent des maladies. Une tique adulte peut pondre plusieurs milliers d'œufs. Et dès sa 1^{re} morsure, une larve de tique peut être vectrice de maladies graves.

**DES SOLUTIONS DE PROTECTION MOUCHE & TIQUE
EXISTENT CHEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE
DEMANDEZ CONSEIL**

 **MSD**
Santé Animale

L'AOP Bœuf de Charolles attire les élèves de Gueugnon !



Jeudi 4 mars 2021, une classe de 1ere bac pro CGEA (Conduite Gestion d'une Entreprise Agricole) du CFA de Gueugnon est venue visiter l'exploitation de Jean-Noël MORIN à Saint Aubin en Charolais, engagé dans la production de bovins en AOP Bœuf de Charolles. Retour sur cette journée et ses intervenants.

Thomas DESCHAMPS, professeur accompagnant les 14 élèves :

Dans le cadre du bac pro CGEA, nous abordons la thématique de la valorisation en filière qualité et la diversification. J'ai voulu orienter les élèves vers l'AOP Bœuf de Charolles car c'est une filière présente sur le secteur du CFA et tous les élèves ne la connaissent pas. Or celle-ci est qualitative et bien spécifique du territoire. De plus, certains de nos apprentis travaillent chez des éleveurs engagés en production de Bœuf de Charolles.

Jean-François RAVALT, Président du Boeuf de Charolles :

L'AOP Bœuf de Charolles a fêté ses 10 années de reconnaissance en 2020. C'est un signe de qualité géré par les éleveurs, qui répond à une demande de segmentation par la qualité organoleptique de la viande « on est des producteurs de viande et non plus d'animaux ». Le Bœuf de Charolles a apporté la preuve que le terroir marque la viande. La viande est commercialisée dans près de 40 points de vente pour 120 éleveurs fournisseurs. C'est une démarche de valorisation d'un produit et d'une meilleure rémunération du producteur. Depuis 6 ans, l'achat des bovins fonctionne avec une grille de prix déconnectée du marché, stable, qui apporte une garantie de prix de vente aux producteurs. L'objectif du Conseil d'administration est d'arriver dans 3 ans à 2 000 carcasses valorisées en Bœuf de Charolles/an (1040 carcasses/an en 2020).

Christophe VIDAL, acheteur de la coopérative FEDER :

L'AOP est un mode de production qui reprend des pratiques ancestrales mais qui n'est pas applicable à beaucoup de fermes. Le cahier des charges indique notamment une zone de production et des caractéristiques du sol spécifiques, l'absence de fourrages fermentés lors de l'engraissement, l'engraissement à l'herbe à partir de mai, une part

minimale de 80% de surface toujours en herbe... On a donc une majorité de petites exploitations familiales qui valorisent entre 8 et 15 bovins en Bœuf de Charolles par an.

La filière AOP attend des animaux de qualité, de conformation R+ minimum. Pour chaque bovin valorisé dans l'AOP, il y a une validation de la carcasse par l'abattoir et le boucher, avec un retour aux éleveurs. Le règlement des bovins est réalisé en fonction d'une grille de prix établie par le conseil d'administration, actualisée dernièrement le 1er/04/2021. Malgré une belle dynamique au sein des éleveurs de l'AOP et une vraie qualité de viande produite, l'offre est supérieure à la demande. Par conséquent, lorsqu'il y a trop de bovins proposés pour l'AOP, une partie des bovins est aiguillée vers d'autres filières qualité à certaines périodes de l'année.

Jean-Noël MORIN, l'éleveur qui a accueilli la classe sur son exploitation :

On fait de l'AOP car c'était déjà notre mode d'engraissement traditionnel initial, nous avons simplement changé d'aliment pour avoir un aliment spécifique AOP, non OGM et constitué de tourteau de lin. L'engraissement se fait majoritairement à l'herbe, avec une petite complémentation quand ça manque, et quelques bêtes engraisées en bâtiment en hiver. L'AOP nous permet d'avoir une plus-value et surtout la fierté de faire une viande de qualité. C'est une vraie réponse à la demande des consommateurs de manger de la viande de qualité.

L'accueil des scolaires sur mon exploitation représente pour moi l'opportunité de montrer aux jeunes ce qui est fait dans cette filière, pour pérenniser l'AOP et susciter l'intérêt des élèves pour ce mode de production.

la vidéo en ligne :

<https://www.youtube.com/watch?v=NRDHcOImV-k&t=6>



Delphine Buisson



Je connaissais donc Feder depuis très longtemps et à travers la coopérative : Patrice Vaizand, Laurent Duval mais aussi Isabelle Goujon, Eric Forêt que je croisais sur les concours... Pour la petite histoire, ma fille est aujourd'hui installée avec 200 brebis en reproduction, et je suis sa technicienne !

Comment percevez-vous votre fonction ?

Mon poste et mes missions de technicienne à Feder sont dans la continuité de mes précédentes expériences professionnelles. Les chefs d'exploitation sont des chefs d'entreprise. Il faut donc avoir une vision globale de l'exploitation avec le sanitaire, le bien-être et la nutrition animale, la production, l'aménagement des bâtiments, le commerce et la gestion fourragère... En tant que technicienne, j'ai une mission d'appui, de soutien, d'accompagnement et de conseil dans des domaines très larges tels que l'abreuvement, les vêlages, la qualification du cheptel, l'orientation nutritionnelle en lien avec le commercial, le sanitaire, les clôtures électriques, le montage de dossiers pour des demandes de subventions de projets... C'est un rôle pivot qui demande sérieux et rigueur, un puits de savoirs et de services.

Si aujourd'hui je n'ai pas toutes les réponses, je peux compter sur le soutien pédagogique et l'esprit d'équipe de mes collègues techniciens ou administratifs de Charolles, Montceau, Saint-Rémy, Vénarey, Vilefranche.. qui se rendent toujours disponibles. J'ai d'ailleurs reçu un accueil bienveillant qui a facilité mon intégration au sein de la coopérative. Je les en remercie.

En quoi votre poste vous plaît-il ?

C'est dynamisant ! On peut passer du coq à l'âne dans la même journée ! Les journées se suivent et ne se ressemblent pas. Nos offres de services sont larges et les

questions des éleveurs aussi. C'est très intéressant et ça nous sort de notre zone de confort. Si je n'ai pas la réponse, je vais à l'info, le but recherché est d'être incontournable de par nos compétences techniques.

Et c'est un véritable atout pour l'éleveur de pouvoir bénéficier de l'appui, du soutien, et du conseil de son technicien. Quant à moi, ça me booste !

Vos perspectives ?

Après 5 mois passé à Feder, je ne regrette pas mes choix. Mon évolution suivra celle du monde agricole. Même si le contexte est difficile et en pleine mutation, tant que je pourrai apporter mes services à travers Feder, je continuerai.

Je ne pourrai pas quitter ce milieu. C'est une passion. Je suis amoureuse des animaux et de ceux qui les élèvent. L'agriculture, l'élevage sont des métiers exigeants et que je respecte profondément."

Isabelle DUTRION, 52 ans, a pris ses fonctions de technicienne en bovins au sein de la coopérative Feder, le 2 novembre 2020. Elle remplace Laurent DUVAL, qui a repris un nouveau secteur. Issue du milieu agricole, c'est tout naturellement qu'elle a poursuivi dans cette voie. Portrait

Quel est votre parcours ?

"J'ai suivi une formation agricole, et mon BTS en poche je suis entrée à la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) dans le 71, en hygiène alimentaire durant 5 mois. J'ai intégré ensuite le GDS 71 (Groupement de Défense Sanitaire) durant 22 ans où après les plans d'éradication du parasite du varron, nous avons pour mission la surveillance épidémiologique et l'assainissement du département concernant l'IBR (la Rhinotrachéite Infectieuse Bovine). On me surnommait « Madame IBR ».

Trop d'IBR tue l'IBR, c'est pourquoi en septembre 2012 j'ai quitté le GDS 71 et j'ai intégré SANDERS comme technico-commerciale. SANDERS est un acteur de la nutrition pour toutes les filières animales et je couvrais un secteur quasi identique à celui d'aujourd'hui avec Feder. Je suis passée de l'administratif au terrain mais avec la connaissance des éleveurs et du territoire grâce à mes différentes expériences professionnelles. Une suite logique et une force dans mes nouvelles missions !

Connaissez-vous Feder ?

Bien sûr ! Je suis née et j'ai toujours vécu et travaillé sur le département de la Saône-et-Loire. Issue du milieu agricole, je m'étais installée en parallèle avec les brebis de mon père. Dans l'élevage, tout le monde se connaît.

« je ne pourrais pas quitter le milieu agricole, c'est une passion ! »



Après la communication, la génétique et l'animation commerciale sur la Saône-et-Loire, Yves Jehanno, à 52 ans, endosse depuis plus d'un an la responsabilité de l'export à Feder. Portrait

D'où venez-vous professionnellement ?

Avant Feder, j'étais au Herd book Charolais pendant une douzaine d'années et à Bovin Croissance de l'Allier durant sept ans.

Votre parcours à Feder ?

Je suis le premier embauché Feder, je suis entré le 1^{er} mars 2012. J'avais en charge la communication -notamment la revue Feder Actu avec Matthieu Prin- et la génétique. S'en est suivi l'animation commerciale de Saône-et-Loire et Bourgogne sud.

Et aujourd'hui ?

Aujourd'hui, je m'occupe de l'export vers les pays tiers depuis 1 an et l'Italie depuis le début de l'année. Mon rôle est de mettre en place des stratégies de vente, de trouver les bons clients, et les bons marchés en adéquation avec la production de nos éleveurs. C'est pourquoi l'accompagnement de la production dans notre coopérative est importante auprès de nos adhérents pour aller chercher d'autres marchés sur le long terme. La force de Feder est d'expliquer les marchés à ses adhérents lors des assemblées de section, et générales, et par ses techniciens. C'est collectivement qu'on peut avoir du poids sur le marché à terme, de la visibilité et de la stabilité. Avec dans l'idée demain d'aller chercher d'autres marchés et de saisir toutes les opportunités

« C'est un travail d'équipe dont je suis le chef d'orchestre ! »

Quels sont les pays où Feder exporte aujourd'hui ?

Les principaux sont l'Italie, l'Espagne, l'Algérie, le Maroc, les Canaries, la Grèce, la Lybie, le Royaume Uni, et l'Irlande, et les pays de l'Est tels que la Pologne, la Géorgie, la République tchèque, la Bulgarie.

Quelle est la complexité de votre travail ?

Dans ce métier, ce sont les contraintes financières, sanitaires, politiques, législatives, et la logistique. Bien sûr, je ne travaille pas seul, je suis entouré d'une équipe compétente dans chacun de ces domaines. Il faut une parfaite coordination pour respecter les différents process, de la ferme au client. Rigueur rime avec efficacité. En amont, il faut que le sanitaire soit irréprochable et respecté, le suivi de transport en accord avec la réglementation européenne et le bien être animal, nous sommes intransigeants sur ce point.

On veut que la qualité de nos produits de départ soit maintenue jusqu'à l'arrivée, en limitant notamment la perte de poids, les maladies, que les animaux soient bien abreuvés et bien nourris à tous les stades du transport. Eurofeder a bati sa réputation sur cette rigueur.

C'est un travail d'équipe dont je suis le chef d'orchestre !

Qu'est-ce qui est moteur pour vous dans l'export ?

Vendre, aller chercher des nouveaux marchés, trouver de la valorisation pour nos adhérents. C'est toujours intéressant quand on exporte vers un nouveau pays ça met de l'allant à toute l'équipe export, aux centres de tri, administratifs et aux éleveurs également. C'est valorisant pour eux de savoir que leurs bêtes sont parties pour telle destination. Si stress il y a, il est moteur et positif !

Vos perspectives ?

Etre encore plus performant à l'export : sur l'Italie dans la préparation des animaux, et en étant plus pointu dans le tri, les pertes de poids... Pour tous les autres pays, essayer de décrocher de nouveaux marchés, pourquoi pas la Chine, l'Asie, et d'autres pays de l'Est...

Votre conclusion ?

Je suis tombé dans l'agriculture par accident, sans égratignures et avec passion. J'ai d'ailleurs réalisé tout mon cursus scolaire dans cette voie, BTA, BTS production animal et IFAG.

Le fil conducteur de mon parcours professionnel reste le charolais qui représente 70 % de notre production à Feder. J'ai l'habitude de dire que je me rappelle d'où je viens... et la passion reste intacte.



Marie TORNERO, Assistante de communication Feder

Être autonome sur son exploitation... c'est possible !

L'autonomie alimentaire en production bovine devient un enjeu fort tant au niveau financier des exploitations qu'au niveau de l'image de la filière. Les aléas climatiques ainsi que l'augmentation des coûts des matières premières contribuent également à la recherche d'une plus grande autonomie.

La majeure partie de nos exploitations sont autonomes au niveau des fourrages qui constituent la ration de base pour nos bovins. Cependant, les fourrages, seuls, ne peuvent pas toujours couvrir les besoins énergétiques et protéiques des animaux. Les rations sont donc très souvent complétées avec des concentrés achetés mais il est également possible de tendre vers l'autonomie.

Voici deux témoignages d'exploitants qui ont réussi à l'être.



Pouvez-vous nous présenter votre production

J'ai engraisé l'ensemble de mes femelles ainsi que la moitié des mâles en 2020. A terme, je souhaite finir la totalité de mes animaux à l'aide de mes fourrages et céréales sans aliments du commerce et de façon de plus en plus extensive, ce qui implique pour moi d'arrêter l'engraissement en bâtiment l'été. Toutes mes céréales sont auto-consommées à l'exception du blé et du sarrasin qui eux sont vendus.

Comment procédez-vous ?

J'ai réalisé une installation en 2013 comprenant un bâtiment fermé, une fosse pour vider les céréales, des cellules de stockage, un ensemble de vis, un broyeur à disque et une trémie, le coût de cette installation a été de 100 000 € environ 50 000 € pour le bâtiment et 50 000 € pour les équipements. Cela me permet de stocker 500 tonnes de céréales dont 200 tonnes seront auto consommées.

J'aplatis mes céréales à l'aide du broyeur puis je les mélange dans une trémie. Le même mélange est utilisé pour tous mes animaux.



Pouvez-vous nous donner un exemple de ration ?

En finition d'engraissement, mes animaux consomment 10 kg par jour du mélange suivant : 150 kg d'orge, 150 kg de triticale, 100 kg de pois, 70 kg d'avoine auquel j'intègre du sel et des minéraux.

Connaissez-vous le prix de revient de votre mélange ?

Je dirais environ 250 €/tonne aux vues des cours des céréales, en intégrant l'électricité, l'amortissement du bâtiment et mon salarié.

A votre avis, quels sont les avantages de votre pratique ?

Tout d'abord l'autonomie, plus d'achat d'aliments du commerce trop coûteux, une diversification pour les rotations au niveau de mes parcelles et surtout la satisfaction de finir mes animaux avec mes propres produits ! Cela me permet également de valoriser le travail de mon salarié à bon escient.

Pensez-vous que l'autonomie alimentaire comporte des contraintes ?

Oui, notamment un peu plus de manutention au moment de la moisson, des conditions de conservation à surveiller car les risques sont plus élevés et enfin plus de temps et de travail pour faire la farine.

La durée d'engraissement des animaux est sans doute un peu plus longue.

QUI ?

Benoit MAGNON

adhérent Feder Elevage
naisseur engraisseur sur la commune
de Lantilly (21)

Exploitation

SAU : 295 ha - 2 UTH
Prairies naturelles : 182,23 ha
Blé : 41,78 ha vendus
Orge de printemps : 22,07 ha
Triticale : 16,63 ha
Pois printemps : 17,44 ha
Avoine de printemps : 15,09 ha
Sarasin : 2,5 ha vendus

Production moyenne 2019-2020

110 Vaches Charolaises
38 vaches de réformes de 435,95 kg de carcasse
23 génisses de 382,6 kg de carcasse
30 jeunes bovins de 419 kg de carcasse en 2020
29 broutards de 425,8 kg





QUI ?

Benoit MIMEUR

adhérent Feder Elevage
sélectionneur en race limousine à
Pouilly en Auxois (21)

La majeure partie des animaux mâles et femelles est vendue pour la reproduction

Exploitation

SAU : 313,24 ha
Prairies naturelles : 111 ha
Luzerne : 37,71 ha
Céréales : 201,63 ha
Blé : 81 ha
Féveroles : 18 ha
Orge : 18,09 ha
Pois : 8,48 ha
Colza : 20,53 ha
Avoine : 3,54 ha

Production moyenne 2019-2020

65 Vaches Limousines
13 vaches de réformes de 457,1 kg de carcasse
1 génisse de 465.5 kg de carcasse
8 broutards de 403 kg

Comment nourrissez-vous vos animaux ?

L'ensemble de mes animaux sont alimentés avec des produits de l'exploitation en autonomie complète depuis 2 années.

Comment procédez-vous ?

La ration de mes animaux est identique depuis de nombreuses années (20 ans) foin à volonté en libre-service ajustée d'un aliment « maison » afin d'équilibrer la ration. Jusqu'à présent celui-ci était composé de blé, orge, avoine, pois, fèverole et environ 12% de tourteaux de lin.

Depuis deux années le lin a disparu de la ration afin d'être en adéquation avec le 100% autonome.

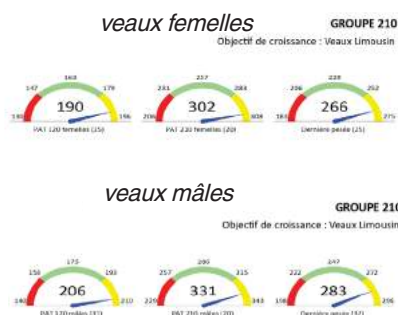
Mes céréales sont stockées en cases à plat et ventilées. Je fais appel à un prestataire (moulin mobile ETS COURTOT) qui régulièrement vient aplatir et mélanger, c'est pratique (pas d'entretien, moins de poussière, pas de panne) à comparaison égale d'une fabrique aliment, le coût est quasi identique (28€/tonne). Ce mélange est ensuite distribué à l'ensemble du troupeau en adaptant la quantité en fonction des catégories.

Chaque année, je fais analyser mes fourrages ainsi que les céréales afin d'ajuster les proportions de mon mélange dans le but d'équilibrer la ration et d'obtenir les meilleurs résultats.

Le mélange obtenu a une valeur de 18% en protéines, 12% de cellulose et 1,20 UF pour un coût de 228€/tonne.

De plus les résultats techniques me donnent grande satisfaction quant à la conduite de mon troupeau dans un système 100% autonome.

IVV moyen 371jours



Pour quelles raisons ?

Je souhaite garantir à mes animaux régularité, qualité et traçabilité tout au long de l'année sans être dépendant du marché extérieur tout en ayant un coût d'alimentation plus stable. Importer des protéines Outre Atlantique me paraît incohérent sachant que je les produis.

Notre petite région est à dominante polyculture élevage, c'est un atout non négligeable à l'autonomie alimentaire ! L'indépendance protéique gage d'environnement est un des futurs axes de la PAC.

En conclusion, l'autonomie alimentaire pour les systèmes bovins est forte en fourrages, mais plus variable voir faible en concentrés. Elle dépend fortement des systèmes de production considérés et des choix que font les éleveurs en fonction de leur contexte de production. Cela reste un enjeu fort pour améliorer la rentabilité des exploitations.



Selon les régions, vous pouvez prétendre à des aides pour le stockage de fourrage, les petits équipements de stockage et matériels de transformation des aliments auto-consommés. N'hésitez pas à demander à votre technicien de secteur.

Le service technique peut également vous aider en réalisant des analyses de vos fourrages et céréales ainsi que pour vos calculs de rations.

Une ferme au service des éleveurs

La ferme de la Bussière est située sur la commune de Rix (58), détenue et gérée par Feder, elle est contiguë au centre d'allotement de Rix. Cette exploitation fait partie d'un GIEE qui fonctionne depuis fin 2016. L'objectif de ce GIEE est de favoriser le développement de l'engraissement dans une zone polyculture élevage et de produire un maximum de fourrages pour ses animaux en lien avec les exploitations environnantes. *Retour sur un projet collectif.*

L'un des chantiers majeurs a été de construire et de lancer un nouveau bâtiment d'engraissement approvisionné par les adhérents Feder. Mis en service début 2018, il a fallu roder le système et se caler par rapport à une conjoncture chahutée et des engagements de la filière en aval pas toujours au rendez vous...

Evolution des assolements

La surface dédiée aux fourrages pour alimenter les animaux a fortement augmenté, sur l'exploitation ; les autres membres du GIEE fournissent également une part des fourrages et des échanges paille/fumier ont commencé. Le partenariat avec le SIEEEN fonctionne aussi pour produire du co-compost fumier déchets verts ; des adaptations restent encore à caler. De façon globale, les assolements ont évolué dans le groupe, avec une baisse des IFT. Cette baisse est en partie due aux diminutions de la sole en colza, remplacée par des fourrages et du tournesol.



Les conditions climatiques pénalisantes

Les 3 dernières années ont éprouvé le système, avec des gelées printanières et des étés particulièrement chauds et secs.

L'ambiance dans le nouveau bâtiment recouvert de panneaux photovoltaïques est bonne, été comme hiver. Ce n'est pas le cas des cultures qui ont souffert. Les prairies longue durée, les essais de sorgho BMR, les maïs ensilages ont eu des rendements limités. En revanche, les méteils, et les triticales s'en sont plutôt bien sortis. Un épandage raisonné des fumiers devrait à moyen terme améliorer le taux d'humus dans le sol pour optimiser la capacité tampon du sol.

Des alternatives aux changements climatiques

Des réflexions ont été menées avec le groupe et la Chambre d'Agriculture de la Nièvre pour envisager une retenue collinaire collective. Ce projet ne semble pas possible économiquement dans la configuration géologique de la zone.

De nouvelles pistes sont actuellement recherchées pour s'adapter aux changements climatiques, pour assurer des rendements cultureux suffisants et une rentabilité du système engraissement sur des terres légères et caillouteuses.

Son avis nous intéresse...

Jean Paul Masson
adhérent Feder Elevage
président du GIEE

« L'atelier d'engraissement développé via le GIEE est un bon outil qui peut nous permettre d'établir des références techniques et économiques. Nous nous rencontrons régulièrement pour échanger sur nos pratiques et les problématiques à travailler ».



De gauche à droite : Jean-Christophe MILLOT, technicien bovin, et Ludovic BERTHELOT, salarié de l'exploitation



Christophe FOUILLAND, Responsable Technique Feder

Boucheries Feder : 2 nouveaux points de vente en conventionnel



C'est une évidence, les vagues de couvre-feux et confinements successifs de la Covid ont changé nos habitudes alimentaires. Les Français qui plébiscitaient naguère le made in local, plus encore que le bio sont aujourd'hui bien servis. La crise sanitaire et le besoin de réassurance induit n'ont fait qu'accélérer et amplifier ce rapprochement avec les producteurs locaux et l'engouement pour les circuits courts. Cette tendance de fond locavoriste est observée par les professionnels de la filière bouchère, les Français étant en effet, de plus en plus nombreux à pousser les portes des boucheries-charcuteries artisanales pour consommer une viande de qualité et de proximité.

Les boucheries CoopAmour ne font pas exception. Dopée par un regain de croissance, la filière boucherie de Feder a d'ailleurs récemment investi dans l'acquisition de deux nouveaux points de vente à Bourg-en-Bresse et à Chalon-sur-Saône.

Entretien avec Samir Benantar, responsable du pôle viande de Feder (Atelier de découpe SELEVIANDES et Boucheries COOP AMOUR).



Pouvez-vous nous rappeler quels sont les points de vente existants ?

Il est bon de souligner qu'au sein de la coopérative, nous sommes éleveurs, abatteurs et bouchers. La maîtrise complète de la filière permet de garantir à nos consommateurs un circuit court, en toute transparence, du pré jusque sur nos étals, pour au final obtenir une viande de grande qualité bouchère. En plus de notre atelier de découpe SELEVIANDES, nous disposons

jusqu'à de deux boucheries bio à Saint-Rémy et sous les Halles Centrales à Dijon, ainsi que d'une boucherie Label Rouge, à la Citadelle à Chalon-sur-Saône. Nous sommes également présents sur huit marchés (St-Gengoux, Pont-de-Vaux, Chalon-sur-Saône, Givry, Nuit-Saint-Georges, Beaune et Tournus).

Dorénavant, nos clients pourront nous retrouver à Chalon et Bourg-en-Bresse en partenariat avec l'enseigne « Le Jardin Lamartine ». C'est un primeur local incontournable qui, comme nous, privilégie un approvisionnement dans un périmètre restreint tout en garantissant un excellent rapport qualité/prix. Ces deux points de vente se libéraient, et nous nous sommes positionnés pour compléter l'offre de produits régionaux avec nos boucheries conventionnelles.

Pourquoi ces 2 points de vente supplémentaires ?

Nous avons fait le constat que nos autres boucheries étant orientées bio et label rouge, il restait à développer la vente en conventionnel. C'est désormais chose faite sous la marque « La maison des éleveurs ». ! Deux vendeurs et trois bouchers sont répartis sur les deux points de vente. Et sur deux mois d'ouverture seulement, les résultats sont au rendez-vous ! Un succès dû à un produit boucher de qualité -grâce au savoir-faire de notre équipe de professionnels- et à un prix compétitif.



son avis nous intéresse...



Jean-Baptiste Roy
Administrateur Feder Elevage

«SELEVIANDES permet de mettre en avant les produits de nos adhérents, que ce soit par les points de ventes, ou le service apporté pour nous aider à organiser notre vente directe. En tant qu'utilisateur, je ne peux qu'approuver le professionnalisme des équipes».



Marie TORNERO, Assistante de communication Feder

Et demain, le loup...

Les loups, éradiqués par l'homme dans les années 1930, ont fait leur retour par l'Italie dans les années 1990. Principalement concentrés dans le Sud-Est, l'Est et les Alpes, en meute ou en solitaire, le loup, une espèce protégée au niveau international, européen et français, a pu être observé dans d'autres régions de France. La Bourgogne-Franche-Comté n'y échappe pas. La suspicion de la présence du loup date de 2013, et la prédation s'est accélérée depuis 2020 touchant dernièrement l'Yonne, la Nièvre, la Saône-et-Loire et la Côte-d'Or. *Témoignages.*

QUI ? Pierre Largy, 30 ans, éleveur d'ovins à Ecutigny (21), a subi les 12 et 14 mars derniers, 2 attaques de loup à 2 jours d'intervalle, déplorant 14 brebis tuées, 5 euthanasiées, 1 disparue, une vingtaine blessées et 4 avortées.

Son exploitation : 300 agnelages/an, 380 moutons sur l'exploitation dont 200 brebis Ile-de-France et 100 texels - 130 ha dont 50 ha de céréales.

«On savait que le loup faisait son retour avec ses attaques dans le 71 l'an passé, mais quand ça vous arrive c'est un choc ! Quand on rejoint ses bêtes le matin et qu'on constate le carnage, c'est une vision violente, un vrai traumatisme. Heureusement, j'ai eu le soutien de ma famille, la solidarité d'éleveurs ovins, l'accompagnement de la Chambre d'agriculture, et de ma coopérative TERRE D'OVIN/Feder. Tous ces soutiens comptent dans ces moments-là.

Concrètement, ma technicienne Feder, Anne-Marie Bolot, est passée le soir de la première attaque et le directeur général, Michel Millot, m'a proposé une avance de trésorerie.

Quant à la chambre d'agriculture, j'ai été soutenu par Aurore Gérard qui m'a aidé à réaliser toutes les démarches administratives et montage de dossiers et je l'en remercie. J'ai bénéficié également de quelques filets de protection de la DDT.

Ce qui compte, ce sont mes bêtes et les protéger des attaques. J'ai un patou de 5 mois que j'avais pris pour lutter contre les chiens de chasse au départ. Il me faudra attendre 3 ans pour qu'il soit opérationnel sur grand prédateur. En plus des filets de dissuasion, je rentre un maximum de brebis en bergerie, mais elle n'est pas attendante aux prés, je ne peux pas les rentrer tous les soirs.

Après la 2^{ème} attaque, j'ai obtenu l'autorisation de tir de défense. Pas de traque. Il faut attendre que le loup se présente et saute les filets pour tirer. En pratique c'est compliqué d'autant plus la nuit ! Les solutions proposées aujourd'hui ne sont pas optimales ni adaptées à toutes les exploitations. Du coup, je me sens démuné, impuissant pour faire face à d'autres éventuelles attaques. Il est urgent de réfléchir à des solutions satisfaisantes pour pouvoir exercer notre métier d'éleveur sans avoir la boule au ventre».

son avis nous intéresse...



Gilles Duthu
Président de TERRE D'OVIN/Feder
Éleveur à Francheville (21)

«Vu les deux témoignages d'éleveurs, on n'a pas besoin du loup qui vient s'ajouter aux problématiques de nos élevages. C'est une épée de Damoclès. Les éleveurs et chambres d'agriculture ont autre chose à faire qu'à gérer le loup».

QUI ? Alexandre Saunier, éleveur ovin à Ciry-le-Noble (71), et président de la section ovine à la chambre d'agriculture 71, et à la FDSEA, membre de la FNO, participe aux échanges avec l'administration départementale sur le dossier loup.

En quelques chiffres : dans le 71, en 2020, en 6 mois sur un rayon de 600 km², 40 attaques, 150 brebis tuées, 50 euthanasiées, une 30^{aine} d'élevages prédatés.

«En juin 2020, avait lieu la première attaque. Fin juillet un loup isolé était identifié par un piège photo. De toute évidence, le territoire lui convenait pour créer sa meute, et il s'était spécialisé dans la chasse des moutons.

A partir de cette identification formelle, confirmée par l'Office Français de la Biodiversité, le plan loup était déclenché avec la protection du troupeau et les premières autorisations de tirs de défense.

Le tir légal du loup n'est pas la solution miracle au problème de la prédation. Dans le cas présent, malgré tous les moyens et toute la bonne volonté des louvetiers, des services de l'état, des chasseurs et tous les efforts des éleveurs pour protéger leurs troupeaux, il a tout de même fallu 6 mois pour tuer ce loup. On n'a donc pas d'autres choix que faire du mieux possible pour protéger nos troupeaux. Les outils de protections : filets de dissuasion, clôtures électriques, et chiens de protection ne sont pas parfaits mais ils restent indispensables.

La faille c'est qu'on ne peut pas protéger toute l'exploitation. En cause : le coût du matériel, de son installation et la main d'oeuvre disponible pour son entretien (filets électriques) mais aussi la spécificité de chaque parc (topologie, relief, environnement...), et la proximité des zones urbaines (voisinage et chiens incompatibles). Administrativement, on avance sur la définition des zones d'exploitations partiellement non protégeables pour qu'un éleveur prédaté et protégé partiellement puisse bénéficier d'un tir de défense en cas de prédation.

Le dossier loup est éminemment compliqué avec une partie technique et administrative et surtout la partie humaine. Pour les éleveurs prédatés, la perte violente de leurs brebis par une bête sauvage et légendaire est un vrai traumatisme. C'est pourquoi je suis pour un contrat moral entre les éleveurs et l'état. En échange de la protection de leur bétail, il faudra intensifier la traque en cas d'attaque».

Installation en ovins de jeunes passionnés, un projet mûrement réfléchi



Bergers par nature



Originnaire du Mans, Laure OGER a posé ses valises en Auvergne depuis bientôt 10 ans. Entre vies professionnelle et personnelle, après avoir endossé la casquette de technicienne pendant six ans à COPAGNO, elle s'est installée en janvier dernier, comme éleveuse en GAEC avec Rémi, son compagnon, sur les hauteurs de Thiers, à Celles-sur-Durolle. Portrait d'une reconversion réussie.

Voire expérience en tant que technicienne COPAGNO ?

«J'ai passé 6 ans sous la casquette de technicienne ovine, à la suite de ma dernière année à VetAgro Sup à Clermont-Ferrand (soutenance sur une thématique copagnienne). Ce fut une expérience très enrichissante en lien direct avec les éleveurs.

La polyvalence de ce poste était une réelle opportunité : suivi technique des exploitations, accompagnement et installation des Jeunes Agriculteurs sur l'ensemble de la zone de COPAGNO, prospection d'exploitations ovines... La création du pôle Développement m'a laissé carte blanche pour les missions globales que j'ai menées. Cela m'a aussi permis de créer un lien particulier sur le terrain. Cela m'a apporté un savoir-faire maximal et un enrichissement par la rencontre quotidienne des éleveurs : la diversité de systèmes avec les races rustiques (Limousine, Rava, Blanche du Massif Central, etc...), les races prolifiques (Romane) et des races herbagères (Texel, Charollais), avec autant de conduites diversifiées. Cela m'a permis de relier les conduites d'élevage entre elles, et de proposer de nouvelles adaptations aux systèmes déjà existants ou à venir avec les futurs installés.»

Pourquoi l'installation ? Et quelles sont vos premières impressions en tant que Jeune Agricultrice ?

«L'installation est un projet de vie familial. Rémi, mon compagnon, était installé avec son père sur l'exploitation familiale, en GAEC depuis 2012. Mon beau-père en retraite, j'ai rejoint le groupement au 1^{er} janvier 2021. Le GAEC des Bergeries c'est aujourd'hui : 2 associés, 180 ha, 90 % de prairies, 1 200 brebis, avec 3 agnelages par an sur un système 4 agnelages en 3 ans (25 % des brebis sont accélérées tous les ans), des agneaux conduits en bergerie pour vente en Pays d'Oc. Nous sommes sélectionneurs en race Limousine. Nous produisons 3 types d'agneaux : Limousin pur, croisement Limousin x Suffolk et double croisement Limousine/Suffolk ou Limousin/Suffolk/Charollais, pour optimisation de la conformation.»

L'installation en GAEC nous permet de conserver et perpétuer nos patrimoines familiaux respectifs. C'est aussi l'occasion de passer enfin de la théorie à la pratique, de viabiliser l'exploitation ovine en

optimisant les performances de notre cheptel via la complémentarité de nos compétences. Favoriser et prioriser notre cadre de vie familial, transmettre un patrimoine familial à nos enfants, disposer de ma liberté et rendre compte de mon propre travail entre associés : des buts essentiels au duo ! Cela permet aussi de tester nos compétences et nos valeurs personnelles sur l'exploitation, et de faire évoluer nos projets en temps réels.

Aujourd'hui, la poursuite des valeurs coopératives sur l'exploitation est une évidence, pour bénéficier des démarches qualité et apporter le maximum de plus value à la production ovine, tout en étant dans une structure équitable qui favorise l'installation le suivi des éleveurs et la pérennisation de cette filière.»

En conclusion ?

«Aucun regret ! Combiner le métier de technicienne et les efforts quotidiens pour préserver l'exploitation est une jolie passerelle entre ces deux métiers.»

Aides à l'installation de COPAGNO

+ d'infos auprès de votre technicien

AIDES	MONTANTS
Aide à l'installation ou au développement du cheptel ovin	15 €/brebis (création d'un atelier ou augmentation, de minimum 100 brebis à maximum 450 brebis -en 1 fois ou sur toute une carrière)
Chéquier JA	2,5 €/brebis (minimum 100 brebis, maximum 400 brebis), bon d'achat à valoir sur toutes factures de la coopérative
Réduction des cotisations	Avec installation d'un JA, 50% en 1 ^{ère} année et 25% en 2 ^{ème} année
Appui de trésorerie	Prêt cheptel : plafond 15 000 € (durée de 5 ans, taux JA = 0% - non JA = 2,5 %) avec différé de 2 ans possible. Prêt matériel : plafond 10 000 € (durée de 4 ans, taux JA = 0% - non JA = 2,5%)

PLUS Anaïs MARTEAUX, Technicienne COPAGNO





Photos de famille d'après Virginie Tempère et François Barbedienne de la ferme de l'Ambene (63)



Les beautés de notre métier d'après Delphine Buisson (21)



Un métier, un territoire, une histoire de famille d'après Deborah Laligant du Gaec de l'Epluvier (21)



Un métier de passion en héritage d'après Laure Oger du Gaec des Bergeries (63)



Séance câlins d'après Amandine Audinat du Gaec Audinat (03)

Le confort de l'éleveur d'après David Torrent- Scea des Thevenots (71)



Insolite d'après Carine Thevenin du Gaec des Fontaines (63)



La coopérative prendra prochainement contact pour l'attribution de vos lots

RAPPEL APPELS A PROJETS PCAE

Protocole de lutte contre les mouches et les insectes responsables de maladies vectorielles

Le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCAE) est organisé sous forme d'appels à projets. Ce programme de soutien aux investissements subventionne les investissements en matière de logement des animaux, d'équipement d'élevage, d'optimisation de la gestion végétale.

Les dates butoir sont arrêtées par chaque DDT. Selon les collectivités impliquées dans les dispositifs de soutien, les dates de clôture des appels à projets sont fixées pour dès fin juin dans certains départements. Par conséquent, il est important d'ores et déjà de constituer votre dossier pour le déposer dans les délais auprès de votre DDT.

Pour tout renseignement et pour connaître la marche à suivre afin de bénéficier des subventions du PCAE, rapprochez-vous de votre technicien(ne) de secteur.



NOUVEAU PSE FEDER ELEVAGE

Suite au regroupement de Global et Socaviac, Feder Elevage a obtenu un agrément PSE (Plan Sanitaire d'Élevage) pour les cinq prochaines années.



CONSEIL SANITAIRE POUR L'ETE

Protocole de lutte contre les mouches et les insectes responsables de maladies vectorielles

Nous vous conseillons de faire deux traitements insecticides en pour-on, le premier début du printemps et le deuxième vers le mois de juillet, afin de lutter contre les mouches et les maladies vectorielles transmises par des insectes, notamment la FCO et la BESNOITIOSE...



TOUS CONNECTES POUR LES ASSEMBLEES

Pour la deuxième année consécutive, les assemblées de section et assemblées générales auront été tenues par visioconférence, la gouvernance coopérative de Feder ayant fait le choix de tenir les assemblées plutôt que de les repousser à des dates incertaines.

En tenant ces assemblées en 100% digital, avec une participation des adhérents toutefois plus faible que pour les assemblées en présentiel, Feder garde le lien essentiel avec les agriculteurs adhérents et garantit ainsi la vie démocratique des coopératives.

Feder démontre son modèle résilient dans ce contexte d'année de crise déstabilisante

Ces assemblées ont été l'occasion de dresser le bilan de l'exercice écoulé. Avec près de 190 000 bovins commercialisés en 2020 (44% bovins gras et 56% bovins maigres et reproducteurs) par les coopératives Feder Elevage (issue de la fusion de GLOBAL et SOCAVIAC) et Feder Eleveurs Bio, les volumes bovins sont stables malgré un contexte de baisse de cheptel dans certaines régions. Il apparaît que Feder conforte voire améliore ses taux de pénétration sur sa zone d'activité.

L'activité ovine représente près de 145 000 ovins mis en marché en 2020 via les coopératives COPAGNO, TERRE D'OVIN et Feder Eleveurs Bio. L'évolution des activités est variable selon les territoires, mais le dynamisme des filières ovines est particulièrement notable depuis quelques mois.

Le chiffre d'affaires de l'activité approvisionnement dépasse 9 millions d'euros réalisé sur les principales gammes : aliments, minéraux, hygiène-soin, matériel d'élevage et prestations de service

Par ailleurs, les activités de la filiale SELEVIANDES spécialisée sur les prestations de service pour la vente directe et la vente en boucherie sont en très fort développement en 2020 : +36 % des prestations de découpes et transformation, +16% du chiffre d'affaires des points de vente.

Réunions de secteur

L'allègement des restrictions de rassemblement depuis quelques semaines nous laisse augurer la perspective de pouvoir organiser à nouveau des réunions physiques, permettant de mieux échanger, la convivialité en plus.

Nous ne manquerons pas de vous informer dans les prochaines semaines de l'organisation des futures réunions terrain.






SOMMET DE L'ÉLEVAGE



SALON N°1 DE L'ÉLEVAGE EN EUROPE

5 > 8 OCTOBRE 2021
CLERMONT-FERRAND
FRANCE

   #sommetelevage
www.sommet-elevage.fr


SOMMET
DE L'ÉLEVAGE